



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE**

Séance extraordinaire du 28 janvier 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 28 janvier 2026 à 18h22, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	André-Mathieu Lefebvre	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Sonia Paul	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Samuel Godin	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Patricia Larivière, directrice générale, fait fonction de greffière de la séance.

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, la présente séance est ouverte à 19h00.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2026-01-28-024

Sur la proposition de Marc Poirier appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

000 OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 Conseil municipal

- 110-1 Avis de motion et projet de règlement 2026-375 établissant la taxation et la tarification pour l'exercice 2026

130 Gestion financière et administrative

- 130-1 Affectation de 80 000\$ pour l'achat d'un camion de collecte
- 130-2 Autorisation d'un mandat à la firme Mi-Consultant pour le virage numérique

160 Ressources humaines

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE

300 TRANSPORT ET COMMUNICATION



400 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 SANTÉ ET BIEN ÊTRE

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

700 LOISIRS ET CULTURE

800 CORRESPONDANCE

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS

1100 LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

110	Conseil municipal
------------	--------------------------

110-1 Avis de motion et projet de règlement 2026-375 établissant la taxation et la tarification pour l'exercice 2026

Il est, par la présente, donné avis de motion, par Samuel Godin, conseiller au siège numéro 6, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-375 décrétant l'établissement de la taxation et la tarification pour l'exercice 2026.

DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, je demande que le règlement soit dispensé de lecture lors de son adoption, chaque membre du conseil ayant reçu une copie du projet de règlement et en ayant pris connaissance avant la présente séance.

Samuel Godin

130	Gestion financière et administrative
------------	---

130-1 Affectation de 80 000\$ pour l'achat d'un camion de collecte

M.B. 2026-01-28-025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à l'acquisition d'un camion destiné aux activités de collecte des matières résiduelles et aux travaux de voirie;

CONSIDÉRANT QUE cette acquisition vise à assurer la continuité et la qualité des services offerts à la population;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose d'un surplus accumulé non affecté permettant de financer cet achat sans compromettre l'équilibre budgétaire;



EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André-Mathieu Lefebvre, appuyé par Steve Millar, et résolu;

QUE le conseil municipal autorise l'affectation d'un montant de 80 000 \$ à même le surplus non affecté de la municipalité, et ce, afin de financer l'achat d'un camion destiné à la collecte des matières résiduelles et aux travaux de voirie.

Adoptée à l'unanimité

130-2 Autorisation d'un mandat à la firme Mi-Consultant pour le virage numérique

M.B. 2026-01-28-026

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite entreprendre un virage numérique afin d'optimiser ses processus administratifs, améliorer l'efficacité organisationnelle et bonifier les services offerts aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la firme Mi-Consultant possède l'expertise requise pour accompagner la municipalité dans cette démarche;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marc Poirier, appuyé par Sonia Paul, et résolu;

QUE le conseil municipal autorise l'octroi d'un mandat à la firme Mi-Consultant pour l'accompagnement de la municipalité dans le cadre du projet de virage numérique.

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document nécessaire à la réalisation de ce mandat;

Adoptée à l'unanimité

160	Ressources humaines
-----	---------------------

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
-----	-------------------

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
-----	----------------------------

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
-----	------------------------------------

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
-----	--------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
-----	---



700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

1100 Levée de la séance

M.B. 2026-01-28-027

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Samuel Godin, il est résolu de lever la présente séance à 18h25.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Patricia Larivière
Directrice générale et
Greffière-trésorière